



2021PORTUGAL.EU

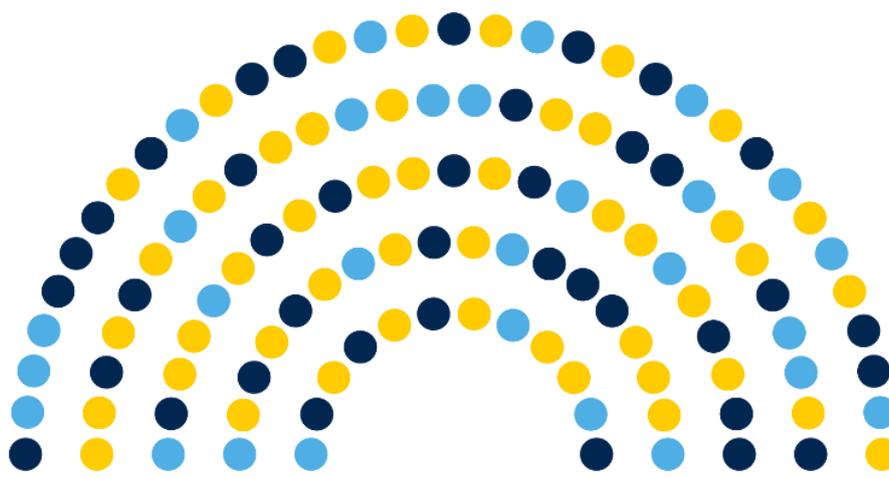
Dimension Parlementaire

Note d'encadrement

Une stratégie commune de l'UE avec l'Afrique

**Conférence interparlementaire sur la Politique Étrangère et de
Sécurité Commune et la Politique de Sécurité et de Défense Commune**

**3 et 4 mars 2021, Lisbonne
Portugal**



NOTE D'ENCADREMENT

Une stratégie commune de l'UE avec l'Afrique

Les [relations UE-Afrique](#) sont développées dans le cadre d'accords, notamment l'[accord de Cotonou](#) et la [stratégie commune Afrique-UE](#). Le Conseil européen a adopté trois stratégies régionales pour la [Corne de l'Afrique](#), le [golfe de Guinée](#) et le [Sahel](#), ainsi que dans le cadre de dialogues formels à différents niveaux, notamment par le biais de sommets UE-Afrique, de réunions au niveau ministériel et de réunions entre la Commission européenne et l'Union africaine.

L'[accord de Cotonou](#) constitue le cadre général des relations de l'UE avec les pays d'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique (ACP), dont l'objectif est l'éradication de la pauvreté et le développement durable et inclusif des pays ACP dans l'économie mondiale, il repose sur trois piliers: la coopération au développement, la [coopération économique et commerciale](#) et la dimension politique. La mise en œuvre de cet accord a été prorogée jusqu'en décembre 2020, et le [Conseil a adopté le mandat](#) de négociation du [nouveau partenariat](#) entre l'UE et les [pays ACP](#), couvrant des domaines prioritaires tels que la démocratie et les droits de l'homme, la croissance économique et l'investissement, le changement climatique, l'éradication de la pauvreté, la paix et la sécurité, ainsi que la migration et la mobilité.

La [stratégie commune Afrique-UE](#), adoptée en 2007 en tant que canal officiel des relations de l'UE avec les pays africains, est mise en œuvre au moyen de plans d'action réguliers/périodiques. En mars 2020, la communication conjointe « [Vers une stratégie globale avec l'Afrique](#) », tirant parti de la dynamique croissante et de l'approfondissement du [partenariat](#) fondé sur des intérêts et des valeurs partagés, propose de travailler dans cinq domaines: un partenariat pour la [transition écologique et l'accès à l'énergie](#); un partenariat pour la [transformation numérique](#); un partenariat pour la [croissance durable et l'emploi](#); un partenariat pour la [paix, la sécurité et la gouvernance](#) ; et un partenariat pour la [migration et la mobilité](#).

Dans le cadre de la défense, « [La stratégie globale pour la politique étrangère et de sécurité de l'Union](#) » a été lancée en 2016 et définit cinq priorités pour la politique



étrangère de l'UE : la sécurité de l'Union; la résilience de l'État et de la société à l'est et au sud de l'UE; le développement d'une approche intégrée des conflits; les ordres régionaux de coopération; et la gouvernance mondiale pour le XXIe siècle. Afin de concrétiser, sur le plan opérationnel, la vision énoncée dans la stratégie sur les questions de sécurité et de défense, un [plan de mise en œuvre de la politique commune de sécurité et de défense](#) (PSDC) a été présenté en 2016, qui identifie trois séries de priorités: résoudre les conflits et les crises externes, développer les capacités des partenaires et protéger l'Union et ses citoyens. Le plan formule [13 projets](#) en matière de [sécurité et de défense](#), comprenant l'examen annuel coordonné de la défense (AACD), le renforcement des capacités de réaction rapide de l'UE et une nouvelle [coopération structurée permanente](#) (CEP) unique pour les États membres qui souhaitent prendre des engagements plus importants en matière de défense et de sécurité. La [coopération structurée permanente](#) (CEP) est une forme d'intégration approfondie dans les projets de défense, fondée sur le traité établi en 2017, auquel participent 25 États membres.

La présidente de la Commission européenne, Ursula von der Leyen, a fixé comme l'une des six priorités de la [Commission pour 2019-2024](#), [une Europe plus forte sur la scène internationale](#), qui vise à renforcer le leadership mondial responsable, par la défense du multilatéralisme et un ordre mondial fondé sur des règles.

Lors de la [10e réunion entre la Commission européenne et la Commission de l'Union africaine](#)¹, qui s'est tenue le 27 février 2020 à Addis-Abeba, en Éthiopie, le [futur partenariat](#) a été discuté dans les cinq domaines clés de la communication conjointe « [Vers une stratégie globale avec l'Afrique](#) », sur la base des engagements pris lors du [5e sommet Union africaine-UE](#), ainsi que des progrès réalisés depuis lors, notamment avec le lancement de l'[alliance Afrique-Europe pour un investissement et des emplois durables](#), et la conclusion du protocole d'accord UA-UE de 2018 sur la paix, la sécurité et la gouvernance, qui a contribué à approfondir la coopération dans les domaines susmentionnés. La communication propose donc que l'UE développe son partenariat avec l'Afrique dans le cadre des actions suivantes :

¹ La réunion devait avoir lieu le 9 décembre 2020 par vidéoconférence, mais elle a été [reportée](#) sans autre date.



- Maximiser les avantages de la transition verte et réduire autant que possible les menaces pesant sur l'environnement, dans le strict respect de l'accord de Paris ;
- Stimuler la transformation numérique du continent ;
- Rehausser considérablement le niveau des investissements durables d'un point de vue environnemental, social et financier, qui résistent aux effets du changement climatique ; promouvoir les possibilités d'investissement en accentuant le recours aux mécanismes de financement innovants et stimuler l'intégration économique régionale et continentale, notamment par l'intermédiaire de l'accord sur la zone de libre-échange continentale africaine ;
- Attirer les investisseurs en aidant les États africains à adopter des politiques et des réformes réglementaires qui améliorent l'environnement des entreprises et le climat d'investissement, y compris par des conditions de concurrence équitables pour les entreprises ;
- Améliorer rapidement l'apprentissage, les connaissances et les compétences, les capacités de recherche et d'innovation, en particulier chez les femmes et les jeunes, protéger et améliorer les droits sociaux et éradiquer le travail des enfants ;
- Adapter et approfondir le soutien de l'UE aux efforts de paix déployés par l'Afrique moyennant une coopération plus structurée et plus stratégique, avec un accent plus marqué sur les régions où les tensions et les vulnérabilités sont les plus importantes ;
- Intégrer la bonne gouvernance, la démocratie, les droits de l'homme, l'état de droit et l'égalité entre les femmes et les hommes dans l'action et la coopération ;
- Garantir la résilience en créant un lien entre les interventions, qu'elles relèvent de l'humanitaire, du développement, de la paix ou de la sécurité, à toutes les étapes du cycle d'un conflit ou d'une crise ;
- Garantir une approche équilibrée, cohérente et globale de la migration et de la mobilité ;
- S'associer à l'Afrique pour renforcer l'ordre international fondé sur des règles et le système multilatéral, articulé autour des Nations unies.



Le prochain [sommet UE-UA²](#), prévu en 2021, a été considéré comme un moment crucial pour renouveler approche stratégique globale, notamment pour définir des priorités communes pour leur avenir commun.

Le Conseil de l'UE a adopté, le 30 juin, des [conclusions sur l'Afrique](#), dans lesquelles il a réaffirmé l'importance d'un partenariat UE-Afrique plus fort, soulignant qu'une Afrique prospère, pacifique et résiliente est un objectif essentiel de la politique étrangère de l'UE, qui doit se concentrer sur le multilatéralisme, la paix, la sécurité et la stabilité, le développement durable et inclusif et la croissance économique durable. En outre, le Parlement européen a adopté en septembre 2020 une [résolution](#) appelant à une relation UE-Afrique fondée sur la solidarité et le respect mutuel, avec un investissement important de l'UE dans la prévention des conflits (par exemple au [Sahel](#)) et appelant à l'adoption rapide de la [facilité européenne pour la paix](#).

Dans le cadre de la politique de sécurité et de défense commune ([PSCD](#)), l'UE a lancé plusieurs [missions et opérations militaires et civiles](#) en Afrique, notamment en République centrafricaine, en Libye, au Mali, au Niger et en Somalie.

Le 28 janvier, le ministre de la défense nationale, João Gomes Cravinho, a présenté les priorités de la [présidence portugaise du Conseil de l'UE](#), et a informé la [sous-commission de sécurité et défense](#) que la présidence portugaise entend continuer à promouvoir l'[autonomie stratégique européenne](#) et à travailler à l'élaboration des [orientations stratégiques européennes communes](#), en particulier les [relations de l'UE avec l'Afrique](#), la [sécurité maritime](#) dans des domaines clés tels que le [golfe de Guinée](#) et l'Atlantique, les [relations transatlantiques](#), la [mobilité militaire](#) et la [cybersécurité](#), ainsi que le déploiement du [Fonds européen de défense](#).

² Le sommet devait se tenir en octobre 2020, mais il a été reporté à 2021, mais n'a pas encore été fixé.



La [pandémie COVID-19](#) a démontré l'interdépendance des deux continents face à un défi mondial exigeant des solutions mondiales, et l'UE a élaboré des plans pour soutenir les efforts des pays partenaires dans la lutte contre la pandémie, notamment par le paquet de réponse global « [l'équipe d'Europe](#) » de près de 36 milliards d'euros.

Questions :

- Comment promouvoir autrement la coopération entre l'UE et les pays africains ?
En intensifiant les dialogues sectoriels, en promouvant les accords commerciaux, de sécurité et de défense et quel est le rôle de la coopération interparlementaire ?
- Dans quels domaines la coopération entre l'UE et les pays africains peut-elle être développée et/ou approfondie ?
- Quel est le futur du partenariat UE-Afrique ? Quels sont les nouveaux défis pour le partenariat ?

